
POLITIQUE D'OCTROI DES ÉVÉNEMENTS

2024-2026



**FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC**



Coupes du Québec, Mini-Coupes, Championnats et Festivals

BUT

La présente politique vise à faire connaître les objectifs, les principes ainsi que les procédures d'octroi des événements provinciaux qui sont sous la supervision de la Fédération de natation du Québec (FNQ) et qui respectent la nouvelle structure compétitive 2024-2028 .

PRINCIPES DIRECTEURS

1. Offrir des Coupes du Québec, des Mini-Coupes, des Championnats québécois (en piscine et des maitres) et des Festivals de qualité aux nageur(euse)s en fonction de leur niveau de compétition, avec des installations correspondantes aux besoins des nageur(euse)s, ainsi qu'aux caractéristiques de l'événement.
2. Proposer des normes événementielles minimales, afin de permettre l'organisation d'événements animés et qui sont source de motivation et de fierté.
3. Obtenir la meilleure équité possible dans l'octroi des événements de la FNQ.
4. Prendre en considération la qualité de l'organisation des compétitions passées dans le choix des comités organisateurs.
5. Suivre le processus suivant d'octroi des événements :
 - Élaborer le calendrier des 2 prochaines saisons (2024-2025 et 2025-2026) en tenant compte des dates des divers grands jeux et championnats canadiens.
 - Procéder à un appel d'offres auprès des clubs admissibles pour l'organisation de divers événements sous la supervision de la FNQ (voir les exigences minimales ci-dessous).
 - Analyser et compiler des soumissions, procéder au choix des organisateurs en suivant la procédure établie pour l'octroi des événements de chaque saison.
 - Diffuser la liste des organisateurs d'événements au début du mois de juin par un envoi courriel aux clubs et l'afficher sur le site Internet de la Fédération de natation du Québec.

EXIGENCES MINIMALES POUR AVOIR LE DROIT DE SOUMISSIONNER

- Le club doit être affilié et être en règle auprès de la FNQ pour pouvoir soumissionner et accueillir un événement.
- La piscine qui accueille l'événement devra respecter le règlement de sécurité en bassin de la FNQ et les règlements en vigueur de Natation Canada.
- Le club devra accepter les engagements du comité organisateur détaillés ci-après. Un protocole d'entente sera signé avec chacun des clubs qui auront obtenu un événement listé dans cette politique.
- Au moment de soumissionner, le club doit identifier le (la) Directeur(rice) de rencontre; cette personne sera responsable de l'événement et devra avoir travaillé à ce poste dans au moins 2 événements, autre qu'un Intra, depuis le 1^{er} septembre 2022.
- Le club hôte doit pouvoir combler minimalement 50% des assignations d'officiels par session et s'engager à respecter le processus mise en place par la FNQ pour le recrutement et l'assignation des autres officiels.
- Une soumission provenant d'un regroupement de plusieurs clubs ou d'une association régionale de natation sera considérée dès le premier tour.
- Un rapport d'arpentage récent devra être fourni par le club soumissionnaire pour qu'une piscine puisse accueillir une Coupe du Québec (Junior ou Senior), le Championnat Québécois et le Championnat Québécois des maitres.

Formalités relatives aux soumissions :

Les clubs qui remplissent les exigences détaillées ci-après et qui désirent soumissionner devront remplir les formalités suivantes **au plus tard le lundi 20 mai 2024 à 23h59** :

- Remplir le formulaire d'octroi des événements en ligne [CLIQUEZ ICI- FORMULAIRE OCTROI DES ÉVÉNEMENTS](#)
- Respecter intégralement le contrat préalablement signé détaillant les engagements du comité organisateur ainsi que les normes logistiques et événementielles (voir annexe 1 et 2).
- Fournir le formulaire de confirmation de réservation du bassin (voir annexe 3).

Pour soumissionner sur les Coupes du Québec Senior, Junior, le Championnat québécois, les Mini-Coupes et les Festivals:

- Le club doit avoir un minimum de 15 nageur(euse)s de catégorie « compétitif » inscrit(e)s dans le système d'inscription en ligne de Natation Canada au 31 mars de l'année en cours.
- Le club doit avoir organisé une invitation sanctionnée sur le réseau civil avec la participation d'un minimum de 75 nageur(euse)s de catégorie « compétitif » à cet événement depuis le 1^{er} septembre 2022.
- Le club doit y avoir participé au minimum une fois depuis le 1^{er} septembre 2022 (si applicable).

Pour soumissionner sur le championnat québécois des maitres :

- Le club doit avoir un minimum de 15 maitres inscrits dans la catégorie « maitre compétitif » au 31 mars de l'année en cours.
- Le club doit avoir organisé une invitation sanctionnée sur le réseau civil avec la participation de 75 nageur(euse)s de catégorie « compétitif » ou une invitation provinciale maitre sanctionnée avec la participation d'un minimum de 75 maitres depuis le 1^{er} septembre 2022.
- Le club doit avoir participé à l'une des manches du circuit « Coupe du Québec des maitres » depuis le 1^{er} septembre 2022.

Pour soumissionner sur une manche du circuit « coupe du Québec » des maitres :

- Un club doit avoir un minimum de 15 nageur(euse)s dans la catégorie « maitre compétitif » au 31 mars de l'année en cours et avoir participé à au moins un événement du circuit des Coupes du Québec des maitres ou au Championnat Québécois des maitres depuis le 1^{er} septembre 2022.
- Advenant le cas où le comité organisateur souhaitant soumissionner n'est pas disponible lors des dates de rencontre du circuit, il sera possible de postuler en proposant une modification de dates, soit une semaine avant ou après les dates ciblées dans la présente politique.

IMPORTANT

L'octroi d'un événement pourra être réévalué si un club n'est plus en mesure de remplir ses engagements (notamment en cas de changement de section au Festival Par Équipes, en cas de fermeture de piscine ou autre)

RÉMUNÉRATION DES COMITÉS ORGANISATEURS

Les Coupes du Québec, Mini Coupes, Championnat québécois, et Championnat québécois des maitres bénéficient d'une aide supplémentaire sous forme de subvention fixe ou de revenu minimum garanti. Cette manière de redistribuer les revenus est motivée par deux objectifs :

- 1- Éliminer le risque de perte financière pour les comités organisateurs en leur garantissant un revenu attrayant, même en cas de faible nombre d'athlètes participants.
- 2- Continuer d'accroître leurs revenus en cas de forte inscription d'athlètes.

		TABLEAU DE RÉPARTITION DES REVENUS						
		Coupe du Québec Senior	Coupe du Québec Junior	Mini Coupe	Championnat québécois	Championnat québécois des maitres	Festivals par équipe	Festival d'été PJD
FRAIS DE PARTICIPATION	Part FNQ	14,30 \$	14,30 \$	À venir	23,90 \$	12,20 \$	9,90 \$	À venir
	(a) Part Comité Organisateur	80,80 \$	80,80 \$		86,00 \$	11,00 \$ par épreuve individuelle / 15,00 \$ par relais	76,60 \$	
AIDE AU COMITÉ	Subvention fixe	0 \$	0 \$		0 \$	5 250 \$ (b)	0 \$	
ORGANISATEUR	Revenu minimum garanti (c)	30 000 \$	30 000 \$		35 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	

- (a) Les frais de participation sont fixes, et sont indépendants du nombre d'épreuves individuelles ou du nombre de relais inscrits.
- (b) Le montant de 5 250 \$ accordé devra être alloué aux frais encourus pour la tenue de l'activité sociale lors de l'événement.
- (c) Le revenu minimum garanti représente un revenu minimal assuré pour le comité organisateur. Dans le cas où les revenus générés par les frais d'inscription (part du comité organisateur * nombre d'athlètes inscrits) seraient inférieurs au revenu minimum garanti, la FNQ déboursera la différence afin d'assurer ce montant plancher au comité organisateur. Au-dessus de ce montant, le comité organisateur continuera d'accroître ses revenus proportionnellement au nombre d'athlètes inscrits.

Tous les frais seront révisés annuellement

RÈGLES D'OCTROI DES ÉVÉNEMENTS PROVINCIAUX

Le protocole d'octroi des événements permet aux clubs éligibles de soumissionner sur différents événements en connaissant bien les démarches et procédures à suivre, tout en s'assurant de respecter les principes directeurs détaillés ci-haut.

1- Catégories d'événement

Dans le but de ne pas surcharger les comités organisateurs et de leur permettre de travailler sereinement sur une organisation de qualité, il sera possible de postuler à l'organisation de plusieurs événements, à condition qu'ils soient espacés dans le temps.

Les catégories suivantes regroupent donc des événements qui se tiennent dans une même période et/ou qui concernent un même public; un club ne pourra se voir octroyer dans une même ronde qu'un seul événement au maximum par catégorie.

Catégorie 1 : Événements provinciaux – hors maitres – organisés entre septembre et décembre :

- Coupe du Québec Senior 1

Catégorie 2 : Événements provinciaux – hors maitres – organisés entre janvier et avril

- Coupe du Québec Junior 1 ^(a)
- Coupe du Québec Senior 2
- Coupe du Québec Junior 2 ^(a)

Catégorie 3 : Événements provinciaux – hors maitres – organisés entre mai et juin

- Championnat québécois
- Festival par équipe ^(b)

Catégorie 4 : Festival International d'été et Mini Coupe (à venir)

Catégorie 5 : Manches de la Coupe du Québec des maitres

- Manches de 1 à 6 (chacune des manches peut être d'une journée à deux journées d'événement – au choix de l'organisateur)

Catégorie 6: Championnat québécois des maitres

2- Protocole d'octroi

Une première ronde de soumission sera organisée, dans laquelle tous les événements seront à octroyer.

Si après cette ronde de soumission, il reste encore des événements à octroyer, une deuxième ronde sera organisée et suivra le même protocole que la première ronde. À partir de ce stade-ci du processus, il se pourrait que des adaptations dans les exigences (notamment en termes de taille du bassin) soient nécessaires.

Si après cette deuxième ronde, il y a encore des événements non octroyés, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

Précisions importantes – Pour chaque ronde de soumission :

- Un club ne pourra se voir octroyer qu'un seul événement par catégorie.
- Un club qui s'est vu octroyer un événement ne sera pas retenu pour les autres événements de la même catégorie, même s'il est le seul soumissionnaire. Un club devra soumissionner à nouveau lors de la 2e ronde en redonnant de nouvelles priorités aux événements.
- Lorsque plusieurs clubs se regroupent pour soumissionner, ils sont tous considérés comme des clubs ayant obtenu un événement s'ils sont choisis pour l'organisation de l'événement. Le nom d'un club ne peut apparaître deux fois dans des soumissions différentes pour un même événement.
- Enfin, l'octroi d'événements sera fait en suivant l'ordre établi des événements de 1 à 15, selon le protocole détaillé ci-après.

Cas où un seul club soumissionne pour un événement :

Pour chaque club soumissionnaire, les critères suivants seront étudiés et seront déterminants dans l'attribution de l'événement visé :

1. La capacité à respecter les normes logistiques et événementielles de l'événement visé (annexe 2 de ce document).
2. Si applicable, la qualité des organisations lors d'événements de la FNQ par le passé (coupe, festival ou championnat) sera étudiée, en se basant sur l'évaluation des comités organisateurs (annexe 6 de ce document).

Dans le cas où la FNQ émettrait des réserves sur la qualité d'organisation du seul club soumissionnaire, la FNQ fera un suivi pour tenter d'obtenir plus de garanties sur la qualité d'organisation.

(a) Voir l'annexe 5 pour la répartition des clubs dans les différentes zones de la Coupe du Québec Junior

(b) Voir l'annexe 4 pour la répartition des clubs dans les différentes sections du Festival par Équipes

En cas d'échec de cette démarche, le club soumissionnaire se verra refuser l'octroi de l'événement, et une nouvelle ronde d'octroi sera organisée.

Cas où plusieurs clubs soumissionnent pour un même événement :

Lorsque plusieurs clubs soumissionnent pour accueillir un même événement, ils seront départagés en suivant le protocole suivant :

1. Le club qui démontrera la meilleure capacité à respecter le cahier des charges de l'événement visé (annexe 2 de ce document) sera retenu.
2. Si l'égalité persiste, la qualité des organisations d'événements de la FNQ par le passé (indépendamment du type d'événement : coupe, festival ou championnat) sera étudiée en se basant sur l'évaluation des comités organisateurs (annexe 6 de ce document, si applicable).
3. Si l'égalité persiste, le club qui s'engage à offrir la plus haute qualité d'événement sera retenue.
4. Si l'égalité persiste, le club qui s'est vu octroyer un événement annulé lors de la saison passée sera retenu.
5. Si l'égalité persiste, le club qui s'est vu octroyer un moins grand nombre d'événements (toutes rondes confondues) lors de l'actuel processus d'octroi sera retenu.
6. Si l'égalité persiste, l'ordre de priorité qu'ils ont attribué à l'événement sera étudié.
7. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué.

Cas où aucun club ne soumissionne ou n'est retenu pour un événement :

1. Une nouvelle ronde d'octroi sera organisée, et le processus d'octroi sera remis à zéro et appliqué tel que décrit précédemment pour les événements restants.
2. Après cette 2^e ronde de soumissions :
 - a. Le club qui est seul soumissionnaire et qui remplit toutes les exigences d'admissibilité sera retenu même s'il a déjà été retenu pour organiser un événement lors de l'étape précédente de soumission.
 - b. S'il y a encore des événements non octroyés, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

ÉVÉNEMENTS PROVINCIAUX PAR CATÉGORIE

Saison 2024-2025

Catégorie	Ordre	Événement	Date	Nombre de sessions	Bassin de compétition	Bassin de dénageement	Notes
1	1	Coupe du Québec Senior 1 (automne)	28 novembre au 1 ^{er} décembre 2024	7	2x25m 16 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénageement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
2	2	Coupe du Québec Junior 1	14 au 16 février 2025	5	25m 8 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénageement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
	3	Coupe du Québec Senior 2 (hiver)	13 au 16 mars 2025	7	50m 8 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénageement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
	4	Coupe du Québec Junior 2	28 au 30 mars 2025	5	25m 8 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénageement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
3	5	Championnat québécois	14 au 18 mai 2025	9	50m 10 corridors	Oui	Bassins de compétition et de dénageement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
	6	Festival par équipe All Tides section 1	26 au 29 juin 2025	6	2x25m 20 corridors	Oui	Bassins de compétition et de dénageement (si requis) disponible pour tout l'événement : Vendredi, samedi et dimanche de 7 h à 20 h en continu.
	7	Festival par équipe All Tides section 2			2x25m 16 corridors minimum	Oui	
	8	Festival par équipe All Tides section 3			25m 8 corridors minimum	Oui	
	9	Festival par équipe All Tides section 4			25m 6 corridors minimum	Oui	
	10	Festival par équipe All Tides Section 5 NORD			25m 6 corridors minimum	Optionnel	
	11	Festival par équipe All Tides Section 5 SUD					
	12	Festival par équipe All Tides Section 5 OUEST					
	13	Festival par équipe All Tides Section 5 EST					
4	14	Manches de la Coupe du Québec des maîtres			Manche 1 Mi-octobre 2024	1 à 4	
			Manche 2 Début à mi-novembre 2024				
			Manche 3 Fin novembre – début décembre 2024				
			Manche 4 Mi à fin janvier 2025				
			Manche 5 Mi à fin février 2025				
			Manche 6 Mi à fin mars 2025				
5	15	Championnat québécois des maîtres	25 au 27 avril 2025	3 à 4	2x25m 16 corridors minimum	Optionnel	Un espace d'une capacité d'accueil de 200 personnes doit être réservé dans le complexe, ou à proximité, pour le Gala des maîtres.

ÉVÉNEMENTS PROVINCIAUX PAR CATÉGORIE
Saison 2025-2026

Catégorie	Ordre	Événement	Date	Nombre de sessions	Bassin de compétition	Bassin de dénagem	Notes
1	1	Coupe du Québec Senior 1 (automne)	27 au 30 novembre 2025	7	2x25m 16 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénagem disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
2	2	Coupe du Québec Junior 1	13 au 15 février 2026	5	25m 8 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénagem disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
	3	Coupe du Québec Senior 2 (hiver)	12 au 16 mars 2026	7	50m 8 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénagem disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
	4	Coupe du Québec Junior 2	27 au 29 mars 2026	5	25m 8 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénagem disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).
3	5	Championnat québécois	13 au 17 mai 2026	9	50m 10 corridors	Oui	Bassins de compétition et de dénagem disponibles pour toute la journée (7 h à 21 h).
	6	Festival par équipe All Tides section 1	12 au 14 juin 2026	6	2x25m 20 corridors	Oui	Bassins de compétition et de dénagem (si requis) disponible pour tout l'événement : Vendredi, samedi et dimanche de 7 h à 20 h en continu.
	7	Festival par équipe All Tides section 2			2x25m 16 corridors minimum	Oui	
	8	Festival par équipe All Tides section 3			25m 8 corridors minimum	Oui	
	9	Festival par équipe All Tides section 4			25m 6 corridors minimum	Oui	
	10	Festival par équipe All Tides Section 5 NORD			25m 6 corridors minimum	Optionnel	
	11	Festival par équipe All Tides Section 5 SUD					
	12	Festival par équipe All Tides Section 5 OUEST					
	13	Festival par équipe All Tides Section 5 EST					
4	14	Manches de la Coupe du Québec des maîtres			Manche 1 Mi-octobre 2025	1 à 4	
			Manche 2 Début à mi-novembre 2025				
			Manche 3 Fin novembre – début décembre 2025				
			Manche 4 Mi à fin janvier 2026				
			Manche 5 Mi à fin février 2026				
			Manche 6 Mi à fin mars 2026				
5	15	Championnat québécois des maîtres	24 au 26 avril 2026	3 à 4	2x25m 16 corridors minimum	Optionnel	Un espace d'une capacité d'accueil de 200 personnes doit être réservé dans le complexe, ou à proximité, pour le Gala des maîtres.

ANNEXE 1 – ENGAGEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR

Pour organiser un championnat, une coupe ou un festival, les comités organisateurs s'engagent à ce qui suit :

ÉVÉNEMENTS	Championnat québécois	Coupe du Québec Junior et Senior et	Festival par équipe ALL TIDES	Mini Coupe	Festival International d'été (PJD)	MAITRES – Championnat québécois	MAITRES – Manches de la Coupe du Québec
	Collaborer en tout temps avec le gestionnaire d'événement provincial, nommé par la FNQ, avant, pendant et après la rencontre.	✓	✓	-	✓	✓	✓
Collaborer avec le responsable des inscriptions, nommé par la FNQ.	✓	✓	-	✓	✓	✓	-
1- AVANT LA RENCONTRE							
1.1- Respecter intégralement les règlements mis en place par la FNQ dans les guides techniques. (1)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
1.2- Respecter tous les règlements de Natation Canada régissant la tenue d'un événement, ainsi que le règlement de sécurité en vigueur, en bassin ou en eau libre, de la FNQ.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
1.3- Prévoir un(e) officiel(le) formé(e) en parnatation qui sera présent(e) tout au long de l'événement.	FNQ	FNQ	-	-	-	-	-
1.4- Respecter l'invitation et le bulletin technique écrits par la FNQ ainsi que les échéanciers. (2)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
1.5- Avoir un podium et remettre les médailles ou bourses durant l'événement, tel que mentionné dans l'invitation.	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
1.6- Se procurer et déboursier les frais pour les médailles, les trophées, les rubans et les bannières chez notre partenaire Trophées Dubois Itée .	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
1.7- S'assurer que le logiciel utilisé dans le cadre de l'événement soit à jour avec la plus récente version du logiciel Splash Meet Manager pour la gestion de la rencontre. (3)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
1.8- Utiliser obligatoirement l'application mobile Splash Me et l'option d'affichage des résultats en direct.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
1.9- S'assurer que tous(tes) les nageur(euse)s des clubs canadiens s'inscrivent obligatoirement via la plateforme en ligne des compétitions de Natation Canada avec une affiliation valide et un numéro de neuf chiffres.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
1.10- Réceptionner, entreposer et installer le matériel promotionnel de la FNQ (murs, beach flags, etc.)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
2- DURANT LA RENCONTRE							
2.1- Respecter les normes événementielles fournies par la FNQ, en annexe de ce document.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
2.2- Respecter les exigences logistiques et matérielles requises pour chaque événement.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
4- APRÈS LA RENCONTRE							
3.1- Exporter et télécharger les résultats de l'événement sur le site web de Natation Canada dans un délai de 24 h après la fin de l'événement.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
3.2- Envoyer les résultats et tous les formulaires de réclamations et d'accidents dûment complétés et signés par les responsables par courriel à competition@fnq.ca (au plus tard 8 jours après l'événement).	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
3.3- Facturer les pénalités pour les forfaits tardifs directement aux clubs fautifs selon les procédures détaillées dans l'invitation / bulletin technique.	✓	✓	-	-	-	-	-

Notes :

(1) En cas de divergence, c'est la version en ligne du guide technique sur le site de la FNQ qui prévaut.

(2) Les versions en ligne des invitations sur le site de Natation Canada demeurent en tout temps les versions officielles. Lorsque traduits, les textes français prévalent par rapport aux textes anglais, en cas de divergence.

(3) Veuillez vérifier votre version sur le site web suivant pour voir si des mises à jour sont disponibles : http://wiki.swimrankings.net/index.php/Main_Page .

ANNEXE 2 - NORMES LOGISTIQUES ET ÉVÉNEMENTIELLES MINIMALES

Pour chaque championnat, coupe et festival, chaque comité organisateur s'engage à respecter les normes suivantes :

	Championnat québécois	Coupe du Québec Junior et Senior	Festival par équipe ALL TIDES	Mini Coupe	Festival International d'été (PID)	MAITRES – Championnat québécois	MAITRES – Étape de Coupe du Québec
Piscine (bassin) de compétition accessible durant tout l'événement. (1)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Piscine (bassin) de dénageement accessible durant tout l'événement. (1)	✓	✓	O	O	✓	✓	O
Bloc de départ. (2)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Appareil de départ au dos - Backstroke ledge. (3)	✓	✓	O	-	✓	-	-
Imprimante sur place pour mettre les programmes à jour. (4)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Système de chronométrage électronique.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	O
Photographe. (5)	FNQ	FNQ	✓	✓	FNQ	FNQ	✓
Annoncesur. (6)	FNQ	FNQ	✓	✓	FNQ	✓	O
Musique (7)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Podium.	✓	✓	✓	✓	✓	O	O
Bénévole commis au podium et/médailles. (8)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	O
Résultats en direct. (9)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Installation et rangement du matériel promotionnel. (10)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Jeux / animation et ambiance festive. (11)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ententes de commandites. (12)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Activité sociale. (13)	-	-	-	-	-	✓	-

Légende : ✓ Requis O Optionnel FNQ Fourni par la FNQ

Explications :

(1) Piscines accessibles durant tout l'événement

Dans l'éventualité de sessions longues, des débordements d'horaire ou l'organisation de vagues de débordement, il sera demandé de prévoir une réservation de piscine pour la journée complète. Chaque piscine utilisée devra disposer d'une profondeur réglementaire.

À l'approche de l'événement, certains créneaux horaires pourront être relâchés par le comité organisateur en accord avec le gestionnaire provincial des rencontres.

(2) Bloc de départ

Lorsque deux bassins de 25m sont requis, il sera demandé d'avoir des blocs de départ avec hauteur réglementaire dans chacun des deux bassins.

Lorsqu'un bassin de 50m est requis, il sera demandé d'avoir des blocs de départ avec hauteur réglementaire des deux côtés du bassin.

(3) Appareil de départ au dos

Pour les coupes du Québec Junior et Senior, le Championnat québécois, et le Festival International d'été, les appareils de départ au dos seront requis pour les préliminaires et finales.

(4) Imprimante sur place

Une imprimante à haut rendement sera nécessaire afin de distribuer des programmes à jour aux clubs et aux officiel(le)s à chaque début de session, qui tiennent en compte les forfaits effectués dans la période autorisée, y compris pour la première session de l'événement.

(5) Photographe

Minimalement deux photos devront être prises et envoyées à la FNQ, par session, pendant la compétition, afin d'alimenter les réseaux sociaux. Ces photos doivent être diversifiées et représenter les athlètes, les bénévoles, les officiel(le)s, les entraîneur(e)s, l'ambiance, etc.

(6) Annonceurs

Un guide de l'annonceur sera fourni à l'annonceur sur place.

(7) Musique

Durant chaque échauffement, nous demandons aux comités organisateurs de s'assurer de mettre de la musique en trame de fond.

Pour les Coupes du Québec Senior, Coupe du Québec Junior-Senior ainsi que le Championnat Québécois Arena en piscine, il sera également demandé d'ajouter une introduction musicale lors de la présentation des athlètes en finale A.

(8) Bénévole commis au podium

Dès que les résultats sont officiels, les médailles devront être remises aux nageur(euse)s méritant(e)s.

Afin d'éviter toute perte de temps relative à la remise des médailles, nous demandons :

- Qu'une équipe de bénévoles (commis de course) se charge de réunir les trois nageur(euse)s méritant(e)s avant la cérémonie et gère la remise de médailles.
- L'annonceur doit être utilisé pour présenter les athlètes méritants.

(9) Résultats en direct

Les résultats devront être mis en ligne en direct durant tout l'événement, sur l'application SplashMe et sur Internet.

Les informations suivantes devront être disponibles sur la plateforme des résultats en direct de SwimRankings :

- Classement des équipes.
- Statistiques des inscriptions par club.
- Progression des nageur(euse)s (détail).
- Progression des nageur(euse)s (récapitulatif).
- Nouveaux records par discipline.

(10) Installation et rangement du matériel promotionnel de la FNQ

Le comité organisateur est responsable de l'installation, du démontage et du rangement des divers matériels promotionnels :

- Murs promotionnels.
- « Beach flags ».
- Etc.

(11) Jeux/ animation et ambiance festive

Une ambiance festive et de l'animation devront être prévues (jeux gonflables, kermesse, photobooth, visionnement de film, etc.).

(12) Ententes de commandites

Respecter les ententes contractuelles avec les commanditaires de la coupe, du festival ou du championnat octroyé.

(13) Activité sociale pour les maîtres

Une activité sociale devra être tenue le samedi de la compétition. Des bouchées, des breuvages ainsi que de l'animation devront être fournis afin d'offrir une expérience agréable aux maîtres participants. Une aide financière maximale de 5250 \$ sera accordée par la FNQ au comité organisateur pour la tenue de cet événement.

ANNEXE 3 – CONFIRMATION DE RESERVATION DE PISCINE

Il sera demandé à chaque club soumissionnaire de faire remplir par une autorité compétente le formulaire ci-dessous et de l'envoyer à competition@fnq.ca au moment de remplir le formulaire de soumission.

	Nom de l'événement visé	
	Date de l'événement	
	Nom du club soumissionnaire	

Réservation		Bassin de compétition			Bassin de dénagemement		
Date JJ/MM/AAAA		Nombre corridors	Heure début réservation	Heure fin réservation	Nombre corridors	Heure début réservation	Heure fin réservation
		Longueur du bassin : _____			Longueur du bassin : _____		
Session 1							
Session 2 (si applicable)							
Session 3 (si applicable)							
Session 4 (si applicable)							
Session 5 (si applicable)							
Session 6 (si applicable)							
Session 7 (si applicable)							
Session 8 (si applicable)							

Nom et adresse complète de la piscine	
Nom du gestionnaire aquatique /responsable qui autorise la réservation de la piscine pour l'événement	
Titre	
Signature	
Date	

ANNEXE 4 - REPARTITION DES CLUBS FESTIVAL PAR ÉQUIPE 2025

Révisée en date du 6 mai 2024

Section	Club	Nom du club	Section	Club	Nom du club
1	CAMO	CAMO Natation	2	MEGO	C.N. Mégophias
	CNQ	C.N. Région de Québec		NG	Natation Gatineau
	NN	Natation Neptune		UL	Rouge et Or Université Laval
	PCSC	Pointe-Claire Swim Club		CDNDG	Club de natation CND NDG
	RL	C. N. Riverains de Lévis		ELITE	E.N. Élite de Longueuil
	SAMAK	C.N. Samak		DDO	C.N. Dollard des Ormeaux
	MUST	C.N. Mustang de Boucherville		SHER	C.N. Sherbrooke
Section	Club	Nom du club	Section	Club	Nom du club
3	CNSL	C.N. St-Laurent	4	CNBF	C.N. Bois-Franc
	DSC	Dorval Swim Club		CARAT	C.A réguinale d'Abitibi-Témiscamingue
	LMRL	Loups-Marins Rivière-du-Loup		RED	Requins de Drummondville
	CSLA	Côte St-Luc Aquatics		CAC	C.A. Charlesbourg
	RIKI	Dauphins de Rimouski		CADAC	Les Dauphins de Rouyn-Noranda
	CASE	C.A St-Eustache		CNJA	Club natation Juvaqua d'Alma
	BBF	Beaconsfield Bluefins		NSH	C.N Sainte-Foy Haute-Saint-Charles
	CNMN	Mtl Nord Natation		CNHR	Club de natation du Haut-Richelieu
Section	Club	Association de natation	Section	Club	Association de natation
5 NORD	CALAC	Club de Natation Calac Lasalle	5 SUD	CNCC	Club de natation Chibougamau-Chapais
	MIS	MIS Swim Team		CNSF	Club de natation St-Félicien
	BLUE	Blue Machine de St-Lambert		GAMI	Gami de Roberval
	CITA	Les Citadins de Vaudreuil		CNCI	Club de natation de Chicoutimi
	VELOX	VELOX Natation		CNJO	Club de natation Jonquière
	CASO	C.A du Sud-Ouest		CNDM	Club de natation Dolbeau-Mistassini
	STN	Sorel-Tracy Natation		CNRB	Club de natation Régional de Beauce
	CNSH	C.N de St-Hyacinthe		ETM	C.N Les Équinoxes de Thetford-Mines
	CASCI	C.A de Saint-Constant		MY	Club de natation de Montmagny
	CAFA	C.A Fouiqs Anjou		CAHB	Club aquatique de la Haute-Beauce
	CASM	C.A Saint-Michel		UNIK	Unik Pont-Rouge
	CNMM	C.N Memphrémagog			
Section	Club	Association de natation	Section	Club	Association de natation
5 EST	ABC	Aquanautes de Baie-Comeau	5 OUEST	MINA	C.N Minabichi de La Sarre
	CNSI	Club de natation Sept-Iles		CNMT	Club de natation Mont-Tremblant
	CPC	Club de natation Port-Cartier		CNML	Club de natation Mont-Laurier
	LBDF	Le Boréal de Fermont		GAMIN	Groupe aquatique Mille-Iles Nord
	BG	Barracudas Gaspé		R2P	Club aquatique Rosemont Petite-Patrie
	CLOB	C.N Les Otaries de Bonaventure		CAEM	Club Aquatique de l'Est de Montréal
	CNDA	C.N NATAQUI d'Amqui		CAPI	Club aquatique de la Pointe de l'Île
	CENIM	C.N des Iles-de-la-Madelaine		CAPN	Club aquatique Les Piranhas du Nord
	CNM	C.N Nautilus de Matane		CAMI	Centre aquatique de Mascouche
	EPMJ	C.N Les Espadons Paraxion de Mont-Joli		LAVAL	Équipe Aquatique Unifiée EAU Laval
	LSNR	C.N Les Saumoneaux de New Richmond		ICI	Club de natation Centre Mauricie
	OP	Club de Natation Opti-Plus		ENC	Équipe de natation Cowansville
					CARE
			LLOU	Club de natation Les Loutres	
			CNC	Club de natation Chambly	
2024-05-06 Version					

ANNEXE 5 - REPARTITION DES CLUBS COUPE DU QUÉBEC JUNIOR 2025 ET 2026

Les deux éditions annuelles des Coupes du Québec Junior se tiendront sur 3 zones simultanément, les clubs de la province seront donc divisés en trois groupes.

La répartition des clubs dans les trois zones se fera au regard des classements du Festival Par Équipe 2023.

Pour la saison 2024-2025 :

- Seront dans la Zone A les clubs qui ont mérité une place dans la Section 1 suite au Festival par Équipes tenu à l'automne 2023
- Seront dans la Zone B les clubs qui ont mérité une place dans les Sections 2 et 3 suite au Festival par Équipes tenu à l'automne 2023
- Seront dans la Zone C les clubs qui ont mérité une place dans les Sections 4 et 5 suite au Festival par Équipes tenu à l'automne 2023

Pour la saison 2025-2026, la répartition des clubs sera la même que pour la saison 2024-2025.

GROUPE A	CAMO
	CNQ
	NN
	PCSC
	RL
	SAMAK
	MUST

GROUPE B	BBF	ELITE
	CASE	LMRL
	CDNDG	MEGO
	CNMN	UL
	CNSL	NG
	CSLA	RIKI
	DDO	SHER
	DSC	

GROUPE C	ABC	CNBF	ETM
	BG	CNC	GAMI
	BLUE	CNCC	GAMIN
	CAC	CNCI	ICI
	CADAC	CNDA	LAVAL
	CAEM	CNDM	LBDF
	CAFA	CNHR	LLOU
	CAHB	CNJA	LSNR
	CALAC	CNJO	MINA
	CAMI	CNM	MIS
	CAPI	CNML	MY
	CAPN	CNMM	NSH
	CARAT	CNMT	OP
	CARE	CNRB	R2P
	CASCI	CNSF	RED
	CASM	CNSH	STN
	CASO	CNSI	UNIK
	CENIM	CPC	VELOX
	CITA	ENC	
	CLOB	EPMJ	

ANNEXE 6 - ÉVALUATION DES COMITES ORGANISATEURS

Une grille d'auto-évaluation du comité organisateur sera complétée après chaque championnat, coupe et festival. L'objectif de cette grille est d'établir, conjointement avec le comité organisateur, un bilan évaluant le respect du guide technique ainsi que des normes événementielles, afin :

- D'aider les comités organisateurs à atteindre un haut niveau de qualité d'organisation.
- De reconnaître les clubs qui atteignent des hauts standards d'organisation dans le processus d'octroi.

Au minimum, la FNQ s'attend à ce que chaque comité organisateur cherche à obtenir le meilleur bilan possible, afin de garantir une qualité d'événement optimale pour les nageur(euse)s, et une qualité événementielle remarquable pour tous les acteur(trice)s.

Advenant le cas où le nombre de mentions « oui » serait jugé insuffisant par la FNQ, le club pourrait se voir interdire l'attribution d'un prochain événement (coupe, championnat ou festival).

*Cette grille utilisée pour toutes les compétitions octroyées par la FNQ.

AVANT LA COMPÉTITION		Oui	Non														
Respect de la date limite des inscriptions et les modifications																	
Envoi du bulletin technique à la FNQ et aux entraîneurs avant le 1er lundi de la compétition pour validation																	
Envoi de liste de pré-classement à la FNQ («Psych sheets») le 1er lundi avant la compétition																	
Publication du bulletin technique le 1er lundi avant la compétition																	
Envoi de l'estimation de temps à la FNQ et aux entraîneurs avant le 1er lundi de la compétition pour validation																	
Disponibilités d'heure de piscine suffisante à la tenue de la l'événement																	
Prise en charge du montage des structures événementielles de la FNQ ("field board" et "back drop")																	
PENDANT LA COMPÉTITION		Session 1		Session 2		Session 3		Session 4		Session 5		Session 6		Session 7			
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non		
Nombre d'officiels suffisants*																	
Respect des règlements de Natation Canada et de la FNQ régissant la tenue d'une compétition																	
Respect des règlements de sécurité en piscine																	
Respect de l'heure du début de l'échauffement et du début de la compétition																	
Piscine de compétition accessible durant toute la compétition																	
Piscine de déchargement accessible durant toute la compétition																	
Accord de la FNQ avant tout changement relatif à l'invitation ou au bulletin technique																	
Publication des résultats en direct sur SplashMe de la première à la dernière épreuve																	
Modifications du programme après les périodes de forfaits (imprimante sur place)																	
Respect des normes événementielles																	
Matériel et ambiance																	
Bloc de départ réglementaires																	
Appareil de départ au dos - Backstroke ledge																	
Imprimante sur place pour mettre les programmes à jour																	
Système de chronométrage électronique																	
Musique lors des échauffements																	
Annonceur																	
Annoncer les classements d'équipe sous forme de compte à rebours trois fois dans la soirée / fin de session																	
Commenter les sessions de finales																	
Présenter les finales A (introduction musicale de 10 secondes environ avant l'annonce des noms)																	
Présenter les podiums																	
Résultats en direct																	
Classement des équipes																	
Statistiques des inscriptions par club																	
Progression des nageurs (détail)																	
Progression des nageurs (récapitulatif)																	
Médailles et bourses																	
Cérémonies des podiums prévues au programme et remises selon le protocole demandé																	
Bénévole commis au podium																	
Médailles et bourses annoncées et remises																	
Coupe "meilleur club provincial" annoncée et remise (Championnat Québécois Arena seulement)																	
Photos																	
Photographe présent																	
Prise de photos selon le protocole demandé																	
Envoi des photos à la FNQ suite à l'événement																	
APRÈS LA COMPÉTITION		Oui	Non														
Prise en charge du démontage des structure événementielles																	
Rendre le matériel de la FNQ dans le même état que lors de la réception																	
Envoi du fichier de résultats (SMB) dans les huit (8) jours ouvrables																	
Envoi des factures aux clubs des pénalités pour forfaits tardifs																	
Envoi des rapports d'incidents/accidents																	
AUTRES COMMENTAIRES																	

Tableau en révision

***Nombre d'officiels suffisants - minimum:**

- 1 Juge Arbitre
- 1 Starter
- 2 chronomètres par couloir (12-16-20)
- 1 chronomètres en chef par 3 ou 5 couloir
- 1 juge de virage pour 2 couloirs par côté (6-8-10-12-16-20)
- 1 Juge à l'arrivé en chef - Juge à l'électronique en chef
- 1 commis de course
- 1 secrétaire
- 1 directeur de rencontre